

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

11 FEV. 2020

Le Greffier

Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20028366

N° d'entreprise : 0406 965 973

Nom

(en entier) : PRESSES ET CISAILLES LEFORT

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue Tahon 1A - 6041 Gosselies

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2019.

L'assemblée décide à l'unanimité de renommer la SPRL KNAEPEN LAFONTAINE, Réviseurs d'Entreprises (BCE 0413.343.922), représentée par Philippe KNAEPEN, Réviseur d'entreprises au poste de commissaire et ce, pour une durée de 3 ans. Mandat portant sur le contrôle des exercices 2019, 2020 et 2021. Ce mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale ordinaire 2022 (ayant pour ordre du jour l'approbation des comptes au 31 décembre 2021). Le montant des honoraires sera de 13.000,00 EUR par an, indexable annuellement.

Pour extrait conforme,
Christian LEFORT
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).